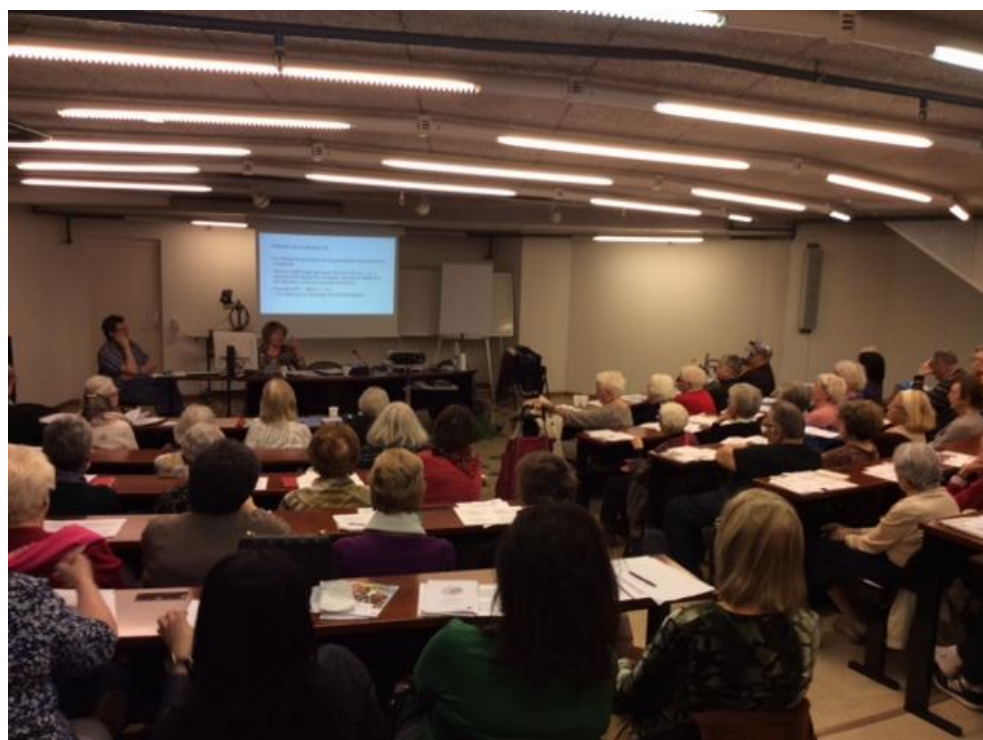




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



Jeudi de la FAAG "Le vieillissement doit-il être douloureux ?", séance 1 du 23 février 2017

1. But de la FAAG : Empowerment = se donner un pouvoir d'agir sur sa vie

Créée en 2006 par le Prof. Charles-Henri Rapin, des syndicalistes à la retraite, l'AVIVO et des universitaires engagés sur les questions du vieillissement, la FAAG vise à développer et à transmettre un savoir et "*des tuyaux pour vieillir rusé-e*", en connaissance de cause dans les meilleures conditions possibles en nous donnant les clés pour être les acteurs de notre vieillissement plutôt que de juste le subir.

Son action passe notamment par l'organisation de conférences-débats à l'*UOG -Université Ouvrière de Genève*, les *Jeudis de la FAAG*.

Le "pouvoir d'agir" pour Bien vieillir présuppose :

- sur un plan individuel aussi bien que collectif, le développement et l'appropriation de connaissances et de comportements permettant de relever les défis et de saisir les chances liées au vieillissement ;
- sur le plan de la société, la création d'un cadre de vie et d'attitudes propices au vieillissement, permettant aux personnes de tout âge de s'épanouir et de participer à la société, mais aussi de prévenir, diminuer ou compenser autant que possible les limitations liées au vieillissement.

Par conséquent la FAAG continue à agir sur ces deux plans, soit :

1. L'organisation des *Jeudis de la FAAG*, soit huit après-midis par an : rencontres de formation consacrées à un thème concernant les aîné-e-s, généralement traité sur deux jeudis consécutifs. Animés par des spécialistes, ces conférences-débat favorisent le dialogue et l'échange des expériences et connaissances avec et entre les participant-e-s (à la fois des aîné-e-s, des professionnel-le-s, des étudiant-e-s et des familles ou bénévoles en contact avec des personnes vieillissantes), cherchant ainsi à construire des savoirs et à développer des apprentissages sur des sujets souvent peu connus ou traités sous un nouvel angle. Lors de chaque séance, les participants reçoivent une documentation ad hoc, préparée par les intervenant-e-s et la FAAG et fort appréciée du public. Il s'agit des hand-out des présentations et des documents propres à chaque *Jeudi*, cherchant à dégager des recommandations du type "bonnes pratiques".
2. Des contacts, voire le lobbying, avec les autorités, les collectivités publiques et d'autres parties prenantes pour une meilleure prise en compte du vieillissement et des aîné-e-s dans tous leurs projets et activités, p.ex. adaptation du logement, des quartiers et de la ville à l'âge, dans une perspective de cohabitation entre les générations. Ceci est fait en cherchant à agir en réseau avec les personnes, instances et associations actives pour le Bien vieillir, la prévention de la santé, l'information, la lutte contre l'exclusion, la promotion de l'intergénérationnel.

2. 2017 – Année de la consolidation financière de la FAAG

Comme déjà annoncé dans notre Rapport d'activité de l'année dernière, après des années de préoccupation voire de craintes pour assurer une assise financière à nos activités et la survie de notre fondation, le ciel s'est éclairci en 2017 : en plus de la subvention ponctuelle diminuée cette année à Fr. 5000.- accordée par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, la Direction générale de la santé (DGS), Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) de l'Etat de Genève a honoré pour une première fois par une contribution notre action en faveur de la promotion de la santé et du maintien à domicile des personnes âgées.

Après une première subvention du DEAS de Fr. 8850.- accordée pour 2017, les *Jeudis de la FAAG* bénéficieront pour 2018-2020 d'un financement par le canton de Genève dans le cadre des Programmes d'action cantonaux (PAC), collaboration entre les cantons et Promotion Santé Suisse. Au-delà de l'organisation de nos rencontres de formation, ce soutien vise également d'une part une meilleure diffusion des documents qui en résultent, notamment par leur mise sur Internet et d'autre part un effort d'essaimage de nos conférences vers d'autres lieux que l'UOG et vers d'autres publics.

Ces financements publics se rajoutent au soutien annuel de Fr. 5'000.- généreusement accordé par une personne morale genevoise souhaitant rester anonyme pour chacun des exercices 2016, 2017 et 2018 ainsi qu'aux contributions de Fr. 1'060 à bien plaisir, récoltés cette année par le biais de la cagnotte posée à la sortie des *Jeudis de la FAAG*, illustrant l'estime portée par les participant-e-s à notre action !

Que tous les donateurs soient ici chaleureusement remerciés : sans leur apport, la FAAG ne pourrait remplir sa mission et faire face à son succès grandissant auprès de son public !

Cette éclaircie du côté financier nous a permis de boucler l'exercice pour une première fois avec un substantiel excédent de recettes. Ce montant de Fr. 3'282.30 nous permet de reconstituer un peu le capital bien érodé de notre fondation, source d'observations répétées par le passé de l'ASFIP – Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance.

En même temps, ce résultat, voire la survie de la FAAG, n'a été possible que grâce à l'implication bénévole et inlassable des membres de notre Conseil de fondation, organisant et animant nos *Jeudis*, ainsi que grâce à l'engagement, en bonne partie non rémunéré, des intervenant-e-s, la plupart ayant renoncé à leur rétribution, ce qui a limité nos dépenses dans la plupart des cas, à l'indemnisation de leurs frais, et le cas échéant à des cadeaux symboliques (bons en librairie ou fleurs) : un grand merci à elles et à eux !

Toutefois, les activités de la FAAG, surtout au vu du nombre croissant de participant-e-s à nos *Jeudis*, ne sauraient être assurées sans frais administratifs, location de salle, frais de port, photocopies et documents distribués, ainsi que boissons et collations : l'UOG est mandatée par la FAAG et facture sa prestation pour assurer ce soutien administratif, comptable et logistique.

Ce qui précède illustre très clairement que malgré l'éclaircie relatée, la FAAG reste fragile et dépend de l'investissement bénévole énorme consenti ainsi que de soutiens financiers extérieurs.

3. Jeudis de la FAAG

En 2017, quatre sessions de Jeudis de la FAAG ont permis d'approfondir les thèmes suivants :

Le vieillissement doit-il être douloureux ?, 23 février et 9 mars 2017

Séance 1 *“Souffrir n'est pas une fatalité ! Historique, typologie, mécanismes de genèse et fonctions des douleurs”*, suivie d'échanges avec les participant-e-s et d'un questionnaire sur les douleurs ressenties et la manière d'y faire face

Séance 2 *“Douleur : comment faire face ? Approches thérapeutiques, techniques et tuyaux pour soulager les douleurs ressenties”*. Retour sur les pratiques des participant-e-s, suggestions et questions notées le 23 février

Intervenant-e-s : Anne-Marie Duca Vitti, Présidente de l'Association internationale Ensemble contre la douleur - AIECD, directrice retraitée d'hôpital et de réseau de soins, Mastère en Soins palliatifs et thanatologie IUKB ; Dr. Hubert Vuagnat, Médecin chef du Centre plaies et cicatrisation, HUG, anc. Chef du Service de réadaptation médicale ; Dre Laura Di Pollina, spécialiste FMH Médecine Interne et Gériatrie, anc. Médecin adjointe responsable de l'Unité de gériatrie communautaire, HUG ; Catherine Brönnimann, psycho-sophro-thérapeute, dipl. en hypnose et CAS en mindfulness.

→ 80 participant-e-s le 23 février, 75 le 9 mars 2017.

Une alimentation adéquate : un "moteur" tout au long de la vie, 4 et 18 mai, atelier le 1^{er} juin 2017

Séance 1 *“Comment mon corps se nourrit ? Alimenter mon organisme avec suffisamment de bon carburant”*

Séance 2 *“Petite table, couvre-toi : me nourrir sainement avec plaisir”*

Atelier *“En avançant dans ma vie, les recettes de grand-mère sont-elles encore adéquates?”*

Intervenant-e-s : Dr Stéphanie Vergotte, médecin nutritionniste, Hôpital de la Tour ; Pierre-Eugène Savary, nutritionniste aux HUG et diététicien indépendant ; Annick Hilaire, Archives de la Vie Privée et organisatrice des Partages culinaires à Pully.

→ 62 participant-e-s le 4 mai, 44 le 18 mai, ainsi que 14 participant-e-s à l'Atelier sur inscription.

Vivre sa fin de vie : la subir, l'accepter ou l'accueillir ?, 21 septembre et 5 octobre, atelier le 19 octobre 2017

Séance 1 *“Mieux vivre sa fin de vie : l'expérience des soins palliatifs”*

Séance 2 *“Fin de vie, soins palliatifs : à qui s'adresser ?”*

Atelier *“Nos expériences avec les Directives anticipées”*

Intervenant-e-s : Dr. Yves Beyeler, Médecine interne générale FMH, Groupe Genevois de Praticiens en Soins Palliatifs, ancien médecin chef de la Clinique genevoise de Montana, ancien médecin chef a.i. du CESCO - Hôpital de Bellerive ; Elvira Ivanova Nicoucar, Groupe des infirmières indépendantes, Spécialiste clinique en soins palliatifs CAS ; Anne-Marie Struijk-Mottu, présidente de la Maison de Tara ; Jean-Marie Carron, directeur général de plusieurs EMS ; Dr. François Loew, gériatre et éthicien clinique, président du Conseil d'éthique de la FEGEMS, ancien médecin-chef adjoint de l'Unité de gériatrie communautaire aux HUG.

→ 52, respectivement 77 participant-e-s ainsi que 10 participant-e-s à l'Atelier sur inscription

Faire de mon stress mon ami, 16 et 30 novembre 2017

Séance 1 *“Le stress – un atout indispensable pour notre survie”*

Séance 2 *“Je suis stressé-e : comment m'y prendre ?”*

Intervenant : Prof. hon. UNIL Roger Darioli, Dr méd., spécialiste en promotion de la santé et en prévention cardiovasculaire.

→ 66 participant-e-s le 16 novembre, 79 le 30 novembre.

es données de fréquentation relatées ci-dessus montrent qu'en 2017 nos *Jeudis* de la FAAG ont rencontré une fois de plus un succès croissant, réunissant un total de 569 participant-e-s (intervenantes non comprises), soit une bonne centaine de plus qu'en 2016 qui fut “déjà” une année record. Nous touchons ainsi aux limites de capacité de la salle et avons dû trouver de nouvelles formes pour répondre à nos aspirations d'une construction interactive des savoirs avec un si grand nombre de participant-e-s dans la salle :

- que ce soit tant par le nombre de participant-e-s, que par le déroulement des séances et par le choix des sujets, la FAAG s'inscrit en complémentarité avec les autres institutions offrant des conférences

pour répondre au besoin d'un public désireux d'apprendre à tous les âges de la vie, public en recherche de contacts sociaux et d'échanges en vue de solutions pratiques pour son Bien vieillir. Notre formule, consistant à traiter un thème sur deux *Jeudis* montre ici sa valeur : après une première séance transmettant des connaissances plutôt théoriques, la deuxième (et plus encore les ateliers) cherchent à développer un savoir-faire pratique ainsi qu'il ressort de la formulation des titres, citons *Comment faire face ? Me nourrir sainement avec plaisir, Les recettes de grand-mère sont-elles encore adéquates ? A qui s'adresser ? Nos expériences avec ... , Comment m'y prendre ?* ;

- également cette année, certains thèmes traités innovent : par exemple les *Jeudis* consacrés au stress ou à la douleur. Restant à l'écoute à la fois des demandes recueillies auprès de son public et celles de ses partenaires, tout en cherchant à saisir les opportunités qui s'offrent, la FAAG continue donc à jouer un rôle pionnier pour défricher de nouveaux terrains ;
- les *Jeudis* consacrés à la fin de vie s'inscrivent dans la suite de nos séances de fin 2016 portant sur le grand âge et répondent à la demande alors exprimée ; à leur tour, ils auront suscité une nouvelle demande, d'approfondir également la question des EMS, thème que nous avons repris lors du 1^{er} trimestre 2018 sur trois séances dédiés à *"Vieillir à domicile, en EMS, ou en IEPA ? ou ailleurs ?"* ;
- notre formule initiale de travail en plusieurs ateliers n'est plus praticable avec des *Jeudis* réunissant désormais généralement bien plus de 30 participant-e-s. Nous continuons donc avec de nouvelles formes d'interactivité, telles que :
 - o d'ajouter dans deux sessions un atelier sur inscription (donc avec un nombre limité de participant-e-s) à Cité seniors à nos deux séances à l'UOG,
 - o de susciter la participation lors du *Jeudi "Douleur : comment faire face ?"* d'intervenants de différents horizons pratiquant des approches thérapeutiques complémentaires,
 - o de concevoir la distribution de questionnaires lors des premiers *Jeudis* des sessions *Douleur* et *Stress* invitant les participant-e-s à noter leurs douleurs (respectivement niveaux et type de stress) ressentis et leur manière d'y faire face, ainsi que de lister les questions qu'ils voudraient voir traitées lors des *Jeudis* consécutifs. Cette manière d'avancer est certes onéreuse, mais elle a suscité des résultats intéressants au-delà de la préparation de la séance consécutive répondant aux questionnements de notre public. Ainsi, sur les 48 des 80 personnes présentes le 23 février qui ont répondu, 36 ont noté souffrir de douleurs, dont 23 chroniques/persistantes/quasi permanentes, 11 ont affirmé de ne pas les traiter et 27 de les traiter, la plupart toutefois par des méthodes alternatives non médicamenteuses ;

Donnant suite à une exigence du DEAS subventionnant, depuis septembre 2017 nous demandons à nos participant-e-s d'évaluer et commenter la séance en remplissant à son issue un questionnaire de satisfaction. Cet exercice s'est révélé fort utile, environ deux tiers de la salle nous rendant en général la feuille, toutefois parfois sans répondre à l'ensemble des questions.

Pour synthétiser, en réponse à la question :

- o *"Ce que je pense du thème : à mon avis, le sujet est pertinent pour ma situation présente ou future"*, l'énorme majorité des répondant-e-s ont marqué *"Très bien"* ou *"Bien"*, ce qui nous montre que le choix de nos sujets est jugé pertinent et répond à de véritables besoins ;
- o réponses analogues à la série de questions *"Ce que je pense de la présentation : qualité de la présentation, échanges de l'intervenant-e avec le public, documents reçus"*. De nouveau, le feedback récolté nous informe que nous sommes sur le bon chemin et qu'en particulier les documents distribués (dont notamment le hand-out des présentations Powerpoint, une particularité de la FAAG) sont fort appréciés ;
- o réponses plus nuancées, mais toujours positives concernant les questions *"Ce que je pense de l'organisation : horaire, salle et accès, micro"*. Elles ont permis au Conseil de fondation de réajuster le tir, par exemple par l'achat d'un nouveau micro ;
- o Les réponses à la question ouverte *"Commentaires éventuel / Remarques et suggestions quant au présent Jeudi / Questions auxquelles j'attends des réponses lors du prochain Jeudi / aux séances à venir"* nous ont fourni des indications supplémentaires, mais aussi des compliments réconfortants, par exemple :
"... sujet très important et devrait réunir davantage de monde", "très bonne présentation du sujet", "j'ai beaucoup apprécié la compétence et l'empathie de l'intervenant", "très intéressant et utile / instructif", mais aussi "sujet trop vaste pour une assimilation suffisantes – à traiter sur beaucoup plus de temps"; "énormément d'informations, un peu [trop] à emmagasiner", "trop d'intervenants, trop de sujets = repas trop riche " !

Le bilan concluant de ces évaluations a amené le Conseil de fondation à continuer l'exercice en 2018 en

complétant la batterie des questions par des *indications sur le profil des participant-e-s (tranche d'âge / sexe / commune de résidence / Comment avez-vous appris la tenue du présent Jeudi ? Nombre de participations aux Jeudis de la FAAG ?* Nous y reviendrons dans notre Rapport d'activité 2018 : les données récoltées montrent sans surprise que nos participant-e-s sont en majorité des femmes, la plupart âgées entre 65 et 80 ans, mais avec une proportion appréciable âgée plus de 80 ans et aussi quelques plus jeunes (p. ex. professionnel-le-s ou en formation), que la majorité sont des fidèles ayant déjà participé à plus de 3, voire plus de 10 *Jeudis de la FAAG*, mais que chaque *Jeudi* attire aussi son lot de nouveaux participant-e-s, ceci grâce au bouche à oreille ou via l'annonce dans le journal de l'AVIVO ou de la Tribune de Genève, ou par les sites internet comme celui de la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève ou de l'Association des médecins de Genève (AMGE);

- comme juste illustré, et bien que conçus en premier lieu pour une public vieillissant, nos *Jeudis* continuent à attirer également des praticien-ne-s intéressé-e-s, ainsi que des jeunes en formation ;
- à relever que nos *Jeudis* se terminent par un moment de convivialité avec boissons et en-cas, permettant ainsi de poursuivre les échanges entre le public, les intervenant-e-s et les membres de la FAAG, et de favoriser les liens ;
- comme mentionné également, le nombre croissant de participant-e-s à nos *Jeudis* n'est pas uniquement le fruit de la diffusion régulière de l'information à notre fichier d'adresses (avant tout par courriel : près de 700 adresses ou, opération onéreuse, par envois postaux à 230 aîné-e-s encore sans adresse électronique). La diffusion de nos flyers, voire des documents dans nos *Jeudis*, se fait aussi par notre réseau, notamment les associations d'aîné-e-s, l'imad et l'AMGE, qui relaient souvent à leur tour l'information par leurs sites internet, voire, dans le cas de l'AVIVO, par son journal Espaces. La Tribune de Genève a aussi annoncé de nombreux *Jeudis* sur sa page « Aujourd'hui » ; Cité Seniors a annoncé dans ses programmes les *Jeudis* débouchant sur un atelier dans ses locaux. Que tous ces partenaires soient ici chaleureusement remerciés !
- à notre profond regret, par manque de moyens financiers et de force de travail (la préparation et la gestion des *Jeudis*, ainsi que d'autres activités évoquées dans le présent rapport occupant pleinement les membres du Conseil de fondation qui s'investissent sur une base purement bénévole), le site internet de la FAAG continue à rester en souffrance : les subventions que nous toucheront en 2018 nous permettront enfin d'aller de l'avant. Le site devra aussi nous permettre d'assurer auprès d'un public plus large la diffusion des documents de nos *Jeudis*, notamment les hand-out des présentations, parfois complétés sur la base des échanges en séance.

Saisissant l'impulsion donnée par le DEAS, nous cherchons aussi à organiser des *Jeudis de la FAAG* hors murs : ainsi, en janvier 2017, deux membres de notre Conseil de fondation ont animé une rencontre des *Rendez-vous des 55 ans et +* à Thônex sur le thème : *Mon logement est-il adapté à mes besoins ?*¹ Des contacts ont été pris avec les différentes communes suburbaines et des syndicats, pour quelques premiers aboutissements prévus en 2018 et que nous pourrions rapporter dans notre prochain rapport d'activité.

4. Conseil de fondation, travail en réseau et "lobbying "

Pendant l'année 2017, le Conseil de fondation de la FAAG était composé de Cyrus Mechkat, Président, Christophe Guillaume, Trésorier, ainsi que de Martine Ruchat, Hans Peter Graf, André Herren, Robert Pattaroni et Annette Zimmermann, tous membres.

Avec regret, mais aussi avec grande reconnaissance, le Conseil a pris note de la démission en avril 2017 de Martine Ruchat, un des piliers de la FAAG depuis sa création.

L'action de la FAAG continue à s'inscrire dans le large réseau institutionnel, associatif et universitaire genevois, romand, voire suisse et international. Elle couvre un large champ d'activités à tous les niveaux, entretenu par l'engagement actif bénévole évoqué plus haut des membres de notre Conseil de fondation:

- diffusion, lors des *Jeudis de la FAAG* ou par d'autres canaux, de l'information sur des projets et activités portés par des tiers en lien avec le Bien vieillir ;
- participation des membres du Conseil de fondation à moult conférences, symposiums, colloques, commissions, rencontres et événements. Par exemple, présentation de Cyrus Mechkat au *Symposium suisse de gérontologie. Habitat et relations entre générations*, organisée par Pro Senectute Suisse le 28 novembre 2017 à Fribourg² ;

¹ <http://www.thonex-seniors.ch/?p=4498>

² Exposé "Une ville, un quartier, un domicile pour tous", <https://www.prosenectute.ch/fr/prestations/pour-les-specialistes/symposium-de-gerontologie.html>

- présence dans les quartiers de la Ville de Genève : par exemple, participation au pilotage du Forum Seniors Grottes qui a repris certains thèmes et orateurs de nos Jeudis, à la Plateforme Aînés Gare, Grottes, Beaulieu et St-Gervais, notamment co-organisant une démonstration-conseil "*Comment marcher avec un déambulateur ?*" suivi d'une "*Course intergénérationnelle de déambulateurs*" le 30 septembre au Parc Beaulieu en anticipation à la Journée internationale des personnes âgées, participation active à la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève, notamment au sein de ses commissions Habitat Seniors et Isolement, participation à l'organisation de la "*Marche du 1^{er} octobre*" à l'occasion du 50^e anniversaire du CAD-Centre d'animation pour retraités de l'Hospice général;
- contacts avec le CIGEV- Centre Interfacultaire de Gérontologie et d'études des vulnérabilités et la HEdS (Haute Ecole de Santé Genève) ;
- suivi, suite à notre audition du 7 mars 2016 du PL 11718, modifiant la Loi sur les constructions et les installations diverses en vue de l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Hélas le projet de loi amendé par la Commission³ montre que les députés ne nous ont pas écoutés et que les autorités et les milieux de défense des handicapés et des personnes âgées devront encore faire de grands efforts pour faire comprendre qu'une bonne accessibilité bénéficiera à tout le monde ;
- consultée en mai 2017 par la PLATEFORME des associations d'aînés sur l'avant-projet de Loi sur l'organisation du réseau de soins en vue du maintien à domicile (LORSDom) dans le cadre de la procédure de consultation lancée par le DEAS/DGS avant l'adoption par le Conseil d'Etat du PL 12263 soumis le 24 janvier 2018, la FAAG a estimé que la version actuelle du projet de loi nous semble insuffisante. Comme déjà indiqué dans son titre, le projet ne se focalise que sur les acteurs de l'actuel Réseau de soins dans le sens étroit, au lieu d'envisager une loi plus générale sur l'ORSDOM, étendue notamment aux volets social et environnemental de l'action publique en vue d'une politique de la personne âgée à Genève. Par ailleurs, le projet de loi, de même que l'exposé des motifs, pèchent par une utilisation inadéquate du terme *autonomie* utilisé à la place d'*indépendance fonctionnelle*⁴. La PLATEFORME a annexé notre réponse à la sienne adressée au DEAS, mais hélas ni ce dernier ni le Conseil d'Etat n'en ont tenu compte ;
- contacts au niveau cantonal avec la Direction générale de la santé, secteurs Promotion de la santé et Service de la planification et du réseau de soins, et participation en novembre 2017 à son Colloque annuel du réseau de soins ;
- au niveau national : participation à la FARES – Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse et à son groupe de travail *Habitat des seniors & Mobilité*, aux rencontres du réseau Architecture gérontologique, ainsi que de l'*Observatoire de l'éducation*, créé et animé par le prof. hon. Roland J. Campiche, afin de se pencher sur les enjeux théoriques et pratiques de la formation pour les adultes aînés⁵;
- au niveau international, le Président de la FAAG continue notamment à prendre part en qualité de "personnalité qualifiée" aux travaux en France du Comité scientifique de la Fondation Leroy Merlin décembre 2016 dans le cadre de la nouvelle Loi de décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement. Un représentant de la FAAG participe aux rencontres de l'ONG Committee on Ageing et est intervenu le 23 mai lors d'une Table ronde Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages au Palais des Nations.⁶

5. Remerciements

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes et institutions pour leur soutien financier en 2017, plus particulièrement la Direction générale de la santé (DGS), Département de l'emploi, des

³ PL 11718-A - Rapport de la Commission du logement chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat modifiant la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) (L 5 05) (Accessibilité des personnes en situation de handicap) déposé le 2 mars 2018, <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL11718A.pdf>

⁴ "*autonomie = l'aptitude perçue à maîtriser, affronter et prendre des décisions personnelles relatives à sa vie quotidienne dans le respect de ses propres règles et préférences* » ;

"*indépendance = la capacité à s'acquitter des tâches quotidiennes, c'est-à-dire à vivre de manière indépendante dans son environnement habituel sans aide extérieure ou avec une aide extérieure minimale*"

⁵ voir Campiche Roland, Dunant Yves et al. A la retraite, les cahiers au feu ? Apprendre tout au long de la vie : enjeux et défis, Lausanne: Ed. Antipodes, 2017, 128 p.

⁶ [www.csend.org/images/articles/files/20170710_UN_Library_Talk%20\(final-3\).pdf](http://www.csend.org/images/articles/files/20170710_UN_Library_Talk%20(final-3).pdf)

affaires sociales et de la santé (DEAS) de l'Etat de Genève, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, et la personne morale genevoise susmentionnée.

Notre reconnaissance s'adresse également à toutes les instances et toutes les personnes mentionnées dans le présent rapport, en particulier aux personnes intervenant dans nos *Jeudis de la FAAG*, comme à l'UOG pour son appui indéfectible.

C'est grâce à tous ces soutiens que la FAAG a pu poursuivre ses activités durant toute l'année 2017.

Pour terminer, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes de toutes générations qui ont soit participé activement à nos *Jeudis de la FAAG*, soit contribué au choix des thèmes traités, soit nous ont fait part de leurs compliments et de leur reconnaissance : ceci nous conforte à poursuivre notre voie de l'empowerment pour mieux vieillir.

Genève, le 1^{er} juin 2018



Avec le soutien de :

